

*Hiver 2011*

D 13 BISI

KRUTH



*Gardons une âme d'enfant*

# Sommaire

Edito	<i>page 3</i>
Cadre de vie	<i>pages 4 à 7</i>
Les gens d'ici ... Portrait	<i>page 8</i>
Brèves	<i>page 9</i>
A l'ombre du Schlossberg	<i>pages 10 et 11</i>
Urbanisme	<i>pages 12 et 13</i>
Place des associations	<i>pages 14 et 15</i>
Arrêt sur images	<i>pages 16 et 17</i>
Place des associations	<i>pages 18 à 21</i>
Au fil des conseils	<i>pages 22 à 24</i>
Cadre de vie	<i>page 25</i>
Patrimoine	<i>page 26</i>
Zoom sur ...	<i>page 27</i>
Etat civil	<i>page 28</i>
Infos pratiques	<i>page 29</i>
A vos plumes	<i>page 30</i>
Vos rendez-vous	<i>page 31</i>

Bulletin Communal Janvier 2011,  
32 pages, imprimé à 550 exemplaires,  
et diffusé gratuitement.

Directeur de la publication :

M. le Maire, Claude Walgenwitz

Comité de rédaction :

Commission communication

et services à la population

Crédit photo : F. Arnold, D. Nussbaum,

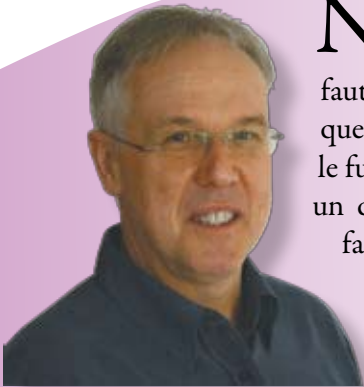
P. Sutter, Associations

Mise en page et impression :

Label Impression - 06 15 14 32 26

Dépôt légal : Janvier 2011

*Kruth*



**N**ous voici déjà en 2011. Sans oublier le passé, il faut que nous gardions à l'esprit que le plus important demeure le futur. Pour nous, ce futur est un défi du présent qu'il nous faudra relever. Je voudrais en ce début d'année mettre en exergue un certain nombre d'éléments que nous aurons à

gérer durant les douze mois à venir et qui nécessiteront vigilance, tolérance, prudence.

Notre pays n'est pas encore sorti de la crise, crise économique, crise financière, qui frappe le monde entier. La fin viendra-t-elle un jour ? On peut légitimement en douter ! A la crise présente succédera peut-être une autre crise. L'Histoire n'est-elle pas une longue suite de crises ? Malgré cela, 2011 sera l'année de la mise en œuvre de la réforme des collectivités territoriales avec une grande interrogation sur les recettes qui tiendront compte de la réforme de la taxe professionnelle.

La vigilance devra nous guider car nous ne pourrons pas nous appuyer sur des financements nouveaux. Pour le moment aucune nouvelle ressource n'est envisageable hors celle provenant éventuellement d'une augmentation d'impôts, ce que nous souhaitons éviter.

Notre vallée aussi connaît des soucis tant au niveau économique qu'au niveau déplacement. Avec la Communauté de Communes, compétente dans ces domaines, nous aurons, en 2011, à poursuivre les luttes afin que nos revendications légitimes soient prises en compte. Nous devons aussi consolider des actions pour que notre lac, notre station familiale du Frenz connaissent un développement harmonieux.

La tolérance, qui est une des bases du vivre ensemble, devra être de mise pour les élections cantonales à venir. J'ai, vous le savez, ma préférence. Chacun a naturellement la sienne et c'est bien normal.

Notre village aura à poursuivre son évolution et son adaptation aux habitudes de vie. Pour ce faire, il nous faudra veiller à notre voirie, à nos bâtiments, à notre forêt, à nos pâturages, à nos paysages. Nous aurons à pérenniser la nouvelle organisation pédagogique du RPI avec Wildenstein qui existe depuis la rentrée scolaire dernière. J'espère que nous aboutirons, suite à l'expérimentation en cours, à la réduction des ondes électromagnétiques émanant de la téléphonie mobile.

La prudence sera essentielle car on ne peut pas tout faire tout de suite, d'où des choix pas faciles mais qui s'imposeront pour une bonne adéquation entre nos possibilités financières et nos priorités. Nous veillerons à ce que la gestion de la commune soit vertueuse.

Une commune, c'est d'abord la collectivité du quotidien, c'est à dire celle qui est attentive à tout ce qui se passe journellement. Elle doit être un lieu d'épanouissement, ce qui nécessite échanges, solidarité, dialogue, des principes que nous nous efforçons d'appliquer.

A vos familles, à vos proches, à tous ceux qui vous sont chers, bonne et heureuse année : la santé, le bonheur, des satisfactions multiples, la réalisation de vos espérances ! Je vous souhaite simplement et sincèrement enthousiasme et réussite dans les actions que vous aurez à mener.

Que la formule «Un monde meilleur pour tout le monde» devienne une radieuse réalité.

Claude WALGENWITZ  
Maire de KRUTH

Kruth

# Cadre de vie : les travaux

## Écoulements d'eaux pluviales



Au Sauwas (près de la maison de Mme Feder Maria) : mise en place, sur 30m, d'un drainage dans la chaussée pour capter l'eau qui suintait et gelait en hiver, le tout recouvert d'un nouveau tapis d'enrobé (Ets Royers Frères de Moosch).

L'écoulement des eaux pluviales est pour des raisons de sécurité, une des priorités de la commune de Kruth.

Deux chantiers ont été réalisés cet automne :

Croisement rue de la Croix et rue du Treh : mise en place de trois grilles en travers de la chaussée pour capter le maximum d'eau, remise à niveau des bordures en granit et réalisation d'une nouvelle couche d'enrobé (Ets Royers Frères de Moosch).



## Rues du village, marquage horizontal



Le marquage horizontal des rues du village (passages piétons, arrêts de bus...) a été remis en peinture pour une meilleure sécurité des usagers (Ets Signalisation Sécurité de St-Croix en Plaine).

## Ecoles

Une machine à laver le linge et un sèche-linge ont été installés à l'école pour permettre au personnel de la maternelle de laver les draps et les coussins et au service technique de nettoyage de laver les rideaux des bâtiments communaux (Ets Spiller de Saint-Maurice-sur-Moselle).

Les toilettes des garçons de l'école élémentaire ont été renouvelées par la mise en place de nouveaux urinoirs (Ets Energie Haute-Thur de Kruth).



# Cadre de vie : les travaux

## Rue du Barrage



La Communauté de Communes de la Vallée de St-Amarin a réalisé une extension de notre réseau assainissement collectif en raccordant la rue du Barrage ainsi qu'une habitation de la rue du Ventron.

## Pont rue Noire

Une clôture a été mise en place par le service technique de la commune pour améliorer la sécurité des enfants qui passent par le pont de la rue Noire.



## Passerelle, sentier Michel

Usée par le temps, une des passerelles qui se trouve sur le sentier Michel (à proximité du Lac de Kruth-Wildenstein), a été remplacée.

De nouvelles fondations en béton ont été coulées par le service technique de la commune, pour accueillir une passerelle métallique réalisée par l'entreprise Puyol Frères de Hombourg.

## Chemins communaux

Au Sauwas, le chemin vers Mr Weigel a été recouvert d'une couche d'enrobé suite aux travaux d'engrènement réalisés par la commune en 2009.



Le chemin vers la plate-forme verte et gravats a également été rénové pour permettre une meilleure circulation des utilisateurs (Ets Royers Frères de Moosch).

*Kruth*

## Plate-forme de déchets verts et gravats de Kruth

2010 fut la deuxième année d'ouverture de la plate-forme de déchets verts et gravats.

Cela représente 47 jours d'ouverture (lundi et samedi).

En comparant 2009 et 2010, nous constatons une bonne fréquentation

qui reste stable, d'une moyenne de douze personnes par journée d'ouverture.

Les déchets verts représentent le plus gros volume (410 dépôts), suivis des gravats (112 dépôts) et du bois (42 dépôts).

Le compost réalisé par broyage en 2009, a été utilisé sur les espaces verts de la commune.

Le chemin d'accès a été rénové par la mise en place d'une couche d'enrobé pour permettre une meilleure circulation.



### *Horaires et dates d'ouverture en 2011*

Les dates d'ouverture ont été fixées en tenant compte des jours fériés et des ponts.

Un agent communal sera présent sur la plate-forme, pour guider et conseiller les utilisateurs.

La feuille qui est remplie lors de chaque passage, permet de faire le bilan annuel.

**Horaires : 13h30 à 15h30 (lundi et samedi). Dates d'ouverture :**

Avril : lundi 11, samedi 16, lundi 18, samedi 30

Mai : lundi 02, lundi 09, samedi 14, lundi 16,  
lundi 23, samedi 28, lundi 30

Juin : lundi 06, samedi 11, lundi 20, samedi 25,  
lundi 27

Juillet : lundi 04, samedi 09, lundi 11, lundi 18,  
samedi 23, lundi 25

Août : lundi 01, samedi 06, lundi 08, samedi 20,  
lundi 22, lundi 29

Septembre : samedi 03, lundi 05, lundi 12,  
samedi 17, lundi 19, lundi 26

Octobre : samedi 01, lundi 03, lundi 10,  
samedi 15, lundi 17, lundi 24, samedi 29

Novembre : lundi 07, lundi 14, samedi 19,  
lundi 21, lundi 28

## Fête de Noël des aînés



**D**imanche 12 décembre les aînés de Kruth étaient conviés à la salle Saint-Wendelin pour le traditionnel repas de Noël offert par la commune.

98 personnes âgées de plus de 65 ans ont répondu à l'invitation. Parmi elles, on notait la présence de la

doyenne Anna Grosjean, 97 ans, et du doyen Jean Moureaux, 89 ans.

L'équipe municipale s'est occupée de préparer les tables et décorer la salle.

Au moment de l'apéritif, Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue à tous.

Le succulent repas préparé par le

restaurant «Les Quatre Saisons» a été très apprécié.

Le service était assuré par les membres du conseil municipal et leurs conjoints.

L'après-midi a été agrémenté par les chants des sœurs Munsch, et par une projection vidéo sur Bréhal (projet de jumelage entre Kruth et cette localité). Puis un diaporama a retracé les principaux événements survenus dans le village et les travaux réalisés au cours de l'année écoulée.

Comme il est de tradition, ce moment convivial a été couronné par la venue du Père Noël. Ce dernier a remis à chaque convive un assortiment gourmand.

Pour les personnes qui n'ont pu prendre part à cette fête un colis leur a été offert.

## Ecoles

**L**a rentrée des classes en septembre a vu arriver de nouveaux élèves; en effet, la classe unique de Wildenstein a été fermée par mesure de carte scolaire. Un R.P.I. (regroupement pédagogique intercommunal) a été mis en place entre les deux communes, et une convention va être signée prochainement afin de répartir les coûts et finaliser l'entente entre les deux communes pour le bien de nos enfants.

105 enfants fréquentent l'école de Kruth depuis la rentrée, 43 en maternelle, et 62 en élémentaire. Les 13 enfants venus de Wildenstein ont

augmenté sensiblement les effectifs et permettent aux enseignants de travailler dans une certaine sérénité, sans la crainte d'une fermeture de classe.

Et nos chers enfants des deux villages se sont parfaitement adaptés à la nouvelle situation, les activités et les apprentissages se passent au mieux.

Comme les années précédentes la semaine du goût avec la découverte des saveurs, la venue du Saint Nicolas, à l'école, avec les manalas offerts par l'Auberge de France, le marché de Noël toujours aussi achalandé, a connu un beau succès auprès des

parents et grands parents. Et enfin la Fête de Noël organisée par les parents, dans la salle Saint Wendelin, le chocolat chaud et les manalas offerts par l'Auberge du Lac ont réconforté les enfants de la neige et la température extérieure. La venue du Père Noël qui a distribué les livres et sucreries offerts par la commune a fini ce trimestre en apothéose.

## L'Art d'Aimé... *Entre chevalet et partition ...*

La discrétion, la modestie et le sourire d'Aimé Marck, enfant de Kruth, n'ont d'égal que les passions artistiques qui l'animent. C'est en toute simplicité et convivialité qu'il nous reçoit chez lui en compagnie de son épouse. C'est au moment de son adolescence qu'il a commencé à crayonner, reproduisant dans un premier temps les personnages de bandes dessinées qu'il affectionne, ouvrant ainsi son imagination à l'art pictural, avant de passer à des œuvres plus académiques et d'aborder la peinture à l'huile vers l'âge de 18 ans.

Deux ans plus tard, il remise dans un coin pincesaux, pigments et chevalet, et laisse somnoler l'artiste peintre qui est en lui durant une bonne trentaine d'années.

Mais un artiste peut en cacher un autre. La réceptivité à la beauté et à l'harmonie d'Aimé, a été titillée un jour par la mélodie envoûtante d'un saxophone qui enveloppait la salle de restaurant dans lequel il dînait.

Il n'en a pas fallu davantage pour que le jeune homme s'inscrive à des cours particuliers à Bâle chez un Maître en la matière, abordant ainsi ce magnifique instrument qui désormais ne le quittera plus et qui forgera cette passion de la musique qui l'anime toujours.

Puis, sur le grand tableau de la Vie, Aimé a fondé une famille, construit sa maison, la musique rythmant sans cesse son existence. Et de plus en plus... Cette passion, partagée avec une bande de copains va donner naissance à un orchestre, les Flamingos sur les notes duquel nous avons tous dansé dans les bals de la région et d'ailleurs. Après l'aventure des Flamingos, ce seront les Job



Brothers qui prendront le relais des scènes de bals des samedis soirs. Combien de couples ont tournoyé, se sont étourdis, ont trouvé le bonheur pendant la vingtaine d'années où leur talent et leur enthousiasme a fait résonner leur musique tous les week-ends ? L'essentiel était d'apporter du Bonheur aux gens, de se faire plaisir, et dans ces moments-là, les soirées passées à répéter dans les caves chez l'un ou l'autre, les heures à monter ou démonter les scènes, les déplacements, ne comptaient plus.

Entre son travail en Suisse, les travaux de la maison, sa famille et sa passion pour la musique, Aimé a dû développer un troisième art, celui de jongler adroitement entre ces différentes activités, chapeau l'Artiste... !

Aujourd'hui, s'il est moins présent dans les bals de villages, c'est pour consacrer son temps et son talent à la Musique municipale de Kruth où son saxophone enchante nos oreilles à chaque manifestation. Il aurait pu s'en tenir là, mais c'était sans

compter avec ses filles... Un jour, elles lui offrent tout le matériel pour se remettre à la peinture, et depuis ce moment-là, dans son atelier aménagé à l'étage, Aimé peint, et peint sans relâche, avec passion et minutie, moult détails précis de ces paysages proches ou lointains qui ont su attirer son regard et auxquels ses pinceaux vont donner un air d'éternité. De temps en temps, son épouse le rejoint, assumant son rôle de critique sans concession qu'Aimé lui demande de tenir pour l'aider à améliorer tel ou tel détail, et comme il le dit si bien lui-même : «Ce ne sont pas les compliments, mais les critiques qui font avancer...» Dans ces instants de communion avec sa toile, les touches de couleurs se mêlent joyeusement aux notes de musique qu'il écoute. Il a intégré maintenant l'Association des peintres amateurs de la vallée, avec laquelle il expose ses œuvres. On a pu ainsi les admirer dans la salle Saint Wendelin, lors de l'exposition annuelle en 2010 où il a rencontré un vif succès.



Al'aube de sa retraite professionnelle, gageons qu'Aimé saura occuper ses temps de loisirs avec sa palette ou son saxophone pour le plus grand plaisir de nos yeux et de nos oreilles...

Il est des gens simples qui amènent du Bonheur aux autres, Aimé en fait partie. Merci l'Artiste.



## Paiement de la redevance des ordures ménagères par internet

**A** compter du 1er octobre 2010, vous avez la possibilité de payer votre redevance des ordures ménagères par carte bancaire via internet.

Il vous suffit de vous munir de la facture à payer, de vous diriger sur le site de la Communauté de Communes [www.cc-stamarin.fr](http://www.cc-stamarin.fr), de cliquer sur le pavé «ORDURES MENAGERES : payer ma redevance en ligne» et de vous laisser guider.

(Si la seconde fenêtre ne s'affiche pas, autorisez les pop up).

La connexion est sécurisée et le paiement ne génère pas de frais bancaires pour l'utilisateur.



## Planning des collectes 2011 à Kruth

Vendredi 14 janvier 2011 :	METAUX
Vendredi 11 février 2011 :	ENCOMBRANTS
Vendredi 8 avril 2011 :	ENCOMBRANTS
Vendredi 13 mai 2011 :	METAUX
Vendredi 10 juin 2011 :	ENCOMBRANTS
Vendredi 9 septembre 2011 :	ENCOMBRANTS
Vendredi 7 octobre 2011 :	METAUX
Samedi 12 novembre 2011 :	ENCOMBRANTS



## Collectes des D 3 E

*8h30-11h30 à Wesserling*

Samedi 2 avril :	D 3 E
Samedi 25 juin :	D 3 E
Samedi 03 septembre :	D 3 E
Samedi 29 octobre :	D 3 E

## Collectes D M S

*8h30-11h30 à Wesserling*

Samedi 7 mai :	D M S
Samedi 24 septembre :	D M S

Les déchets spéciaux sont à déposer par apport volontaire au Parc de Wesserling, rue des Fabriques.

La Communauté de Communes de la vallée de Saint Amarin récupère les radiographies médicales.

Elles peuvent être déposées à l'accueil au siège de Saint Amarin.

## Nos amis les chiens

**I**l est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse lorsqu'ils sont promenés, non seulement en forêt, mais aussi sur le domaine public (routes ou trottoirs). Chaque propriétaire doit aussi veiller afin que l'animal ne fasse ses crottes, ni sur la voirie, ni sur les espaces verts. Il y a du respect des voisins et des autres habitants du village.

## Déneigement devant sa maison

**L**e déneigement devant sa maison est une obligation. Chaque habitant doit veiller à ce qu'il y ait un passage qui permette aux piétons de se déplacer en toute sécurité.

## La chasse dans le Haut-Rhin

La pratique de la chasse est réglementée par le Code de l'Environnement, (article L420-1 et suivants, ainsi que R420-1 et suivants). Ces articles permettent de réglementer l'action de chasse au niveau national. Une partie de ce Code est consacrée plus particulièrement au «droit local» (L429-1 et suivants) des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Ce

chasseurs (association agréée pour la protection de la nature dont tous les chasseurs sont membres) met en place un schéma départemental de gestion cynégétique, approuvé par le Préfet pour 6 ans. Ce schéma, le premier actuellement (2006-2012), doit prévoir les mesures de sécurité ainsi que des outils de gestion des populations animales (l'agrainage en faisant partie).

Ensuite, dans chaque GIC, les communes du Haut-Rhin sont divisées pour en faire des lots de chasse communaux (au nombre de 664 lots dans le Haut-Rhin), régis par un cahier des charges des clauses communales. Il existe aussi des chasses réservées (propriétaire de plus de 25 hectares d'un même tenant souhaitant garder le droit de chasse), au nombre de 275, et des lots



chapitre spécifique définit, entre autres, l'organisation des chasses et le régime d'indemnisation des dégâts de gibier sur ces départements.

Ensuite dans chaque département, la Fédération départementale des

Au niveau du département du Haut-Rhin, le territoire est divisé en Groupements d'Intérêt Cynégétique (GIC). Ces structures, au nombre de 28, sont chargées à un niveau plus local, de déployer des mesures favorables à la chasse.

de chasses domaniales (forêts privées de l'Etat comme la forêt domaniale de la Hardt ou de Masevaux) au nombre de 34, ces dernières entités étant soumises également à un cahier des charges.

# A l'ombre du Schlossberg

## L'enjeu de la chasse et l'acte de chasse

Les bases de la chasse sont reprises dans l'article L420-1 du Code de l'environnement : (consultable sur [www.legifrance.fr](http://www.legifrance.fr)) «La gestion durable du patrimoine faunique et de ses habitats est d'intérêt général. La pratique de la chasse, activité à caractère environnemental, culturel, social et économique, participe à cette gestion et contribue à l'équilibre entre le gibier, les milieux et les activités humaines en assurant un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique.». Les chasseurs doivent s'appuyer sur cet article pour valoriser et justifier un acte de chasse. Le non respect de cet article peut entraîner un déséquilibre entre les populations animales et l'économie locale (forestière et agricole).

L'acte de chasse est clairement et précisément défini dans le Code de l'Environnement à l'article L420-3 : «constitue en acte de chasse tout acte volontaire lié à la recherche, à la poursuite ou à l'attente du gibier ayant pour but ou pour résultat la capture ou la mort de celui-ci». Il est également précisé qu'il ne constitue pas un acte de chasse le fait, pour un conducteur de chien de sang, de procéder à la recherche d'un animal blessé ou de contrôler le résultat d'un tir sur un animal. De plus, ne constitue pas un acte de chasse le fait d'achever un animal mortellement blessé ou aux abois (collisions routières par exemple).

Concernant les collisions d'un véhicule automobile avec un grand gibier (cerf, chevreuil, sanglier, ...) sur le réseau routier et en tout temps, ce gibier peut être transporté et récupéré sous réserve que le conducteur en ait préalablement prévenu les services de la Gendarmerie Nationale ou de

la Police Nationale. Toute cession ou vente de ce gibier est strictement interdite (article L424-9 du Code de l'environnement). – (Rappel : Le petit gibier n'est pas concerné par cette possibilité).



## L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, une police de l'environnement et de la chasse

Créé en 1972, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) est un établissement public sous double tutelle des ministères chargés de l'environnement et de l'agriculture. Au sein de l'ONCFS, environ 1400 agents et techniciens de l'environnement commissionnés et assermentés sont présent sur le territoire national (12 agents et une secrétaire constituent l'effectif sur le département du Haut-Rhin).

Ces fonctionnaires sont chargés, sur le terrain, de la police de l'environnement en général et de la chasse en particulier. Ils surveillent les territoires et veillent au respect de la réglementation : surveillance des habitats et des espèces de la faune et de la flore protégée, opérations contre le braconnage, contrôles de l'exercice

de la chasse, missions techniques et informations du public. Ils sont également compétents en matière de police de la pêche et de l'eau, de la circulation de véhicules à moteur dans les espaces naturels, du contrôle

des établissements détenant des spécimens de la faune sauvage mais aussi de l'application de la Convention de Washington ou encore apportent un appui sur les réserves naturelles comme celle du «Grand-Ventron».

Pour toutes questions techniques ou juridiques en matière d'environnement et de chasse, ou pour tous problèmes concernant l'atteinte à l'environnement, vous pouvez les contacter :

Service départemental  
de l'Office National de la Chasse  
et de la Faune Sauvage du Haut-Rhin  
Chef de service Régis HEIN  
3 faubourg de Belfort  
68700 CERNAY

Tel : 03-89-75-48-48

Fax : 03-89-39-79-77

e-mail - [sd68@oncfs.gouv.fr](mailto:sd68@oncfs.gouv.fr)

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

## PLU intercommunal

Les 15 communes de la Vallée de Saint Amarin sont couvertes par un Plan d'Occupation des Sols (POS) intercommunal, approuvé en 1999. Par délibération du 22.09.2009, la Communauté de Communes a décidé d'engager sa révision, afin de le transformer en Plan Local d'Urbanisme (PLU) communautaire.

La procédure de révision du POS en PLU se déroule sur environ trois ans, et doit ainsi aboutir à l'approbation officielle du dossier de PLU - et donc sa substitution au POS actuel - à la fin de l'année 2012.

Durant l'été, l'agence REDD a fait la tournée des 15 communes de la Vallée, afin de rencontrer les conseillers municipaux et d'échanger directement avec eux sur ces thématiques. Ces rencontres ont notamment permis d'enrichir le diagnostic des bureaux d'étude, et de le nuancer selon la situation de chaque commune.

Depuis la rentrée, la mise au point du nouveau PLU communautaire entame une étape décisive.

D'une part, un nouveau cycle de 5 ateliers de travail avec la Commission d'urbanisme communautaire a démarré au mois de décembre, et va se poursuivre jusqu'au mois d'avril prochain. Ces réunions vont permettre de revenir sur les différents sujets abordés au printemps 2010, mais cette fois en invitant les élus de la Commission à se prononcer sur des orientations.

Celles-ci serviront de base à une première version du PADD, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, qui devrait être soumis aux élus dès le mois de mai 2011 (pour mémoire, dans le cadre d'un dossier de PLU, le PADD est le document qui exprime les principes directeurs du projet).

En outre, la Commission d'urbanisme va également sélectionner une dizaine de sites répartis dans la vallée, et sur lesquels les urbanistes vont développer des propositions d'aménagement illustrées, dites "Orientations d'aménagement".



D'autre part, le PLU est entré dans sa phase dite de "concertation", ce qui signifie que les documents d'étude vont progressivement être mis en consultation du public et que toute personne intéressée va être en mesure d'exprimer un avis ou d'apporter ses suggestions sur les orientations à prendre en matière d'urbanisme dans la vallée.

Concrètement, les habitants vont pouvoir s'informer de quatre manières différentes sur l'avancement des études du PLU.

## 1. Les réunions publiques

Trois réunions publiques d'information et de débat ont été prévues à l'échelle de la Vallée ; la première a eu lieu à la salle "Le CAP" à Saint-Amarin le 7 décembre dernier. Les deux suivantes auront lieu juste avant l'été 2011 (au moment de la mise au point du PADD), et à la fin de l'année 2011 (au moment de l'arrêt du dossier de PLU). Parallèlement à ces réunions intercommunales, des réunions pourront être organisées dans chaque commune à l'initiative des maires, entre les mois de mai et de septembre 2011.

## 2. L'exposition

Une exposition sur le PLU est prête et comporte pour le moment 10 panneaux de format A0, présentant les principales thématiques influant sur la mise au point du nouveau PLU. Elle va tourner d'une commune à l'autre, et sera présentée dans les différentes mairies. A Kruth, elle sera installée du 21 au 25 février dans le couloir de la mairie.

## 3. Les documents d'étude

Au fur et à mesure de leur validation, les documents d'étude vont être mis en consultation du public au siège de la Communauté de Communes.

## 4. Le site internet

Un site internet spécialement dédié au projet de PLU communautaire a été mis en ligne. Sur ce site, il sera possible de trouver des informations sur l'avancement du PLU, de télécharger les documents d'étude rendus publics, ainsi que de connaître les dates des prochaines réunions publiques. L'adresse de ce site est

[www.plucc-stamarin.fr](http://www.plucc-stamarin.fr)

Parallèlement, les habitants vont pouvoir adresser leurs observations et suggestions relatives au PLU selon les trois modalités suivantes :

1. en les inscrivant directement dans les registres mis à leur disposition au siège de la Communauté de Communes, ainsi que dans les mairies.
2. par courrier adressé au Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin,
3. par courrier électronique adressé à la Communauté de Communes par l'intermédiaire du site dédié

[www.plucc-stamarin.fr](http://www.plucc-stamarin.fr)

L'ensemble des contributions reçues d'ici à l'arrêt du dossier de PLU (prévu pour la fin de l'année) seront analysées et feront l'objet d'un bilan, porté à la connaissance des élus.

**Important : cette phase dite de «concertation» ne doit pas être confondue avec l'Enquête publique, qui interviendra dans le courant de l'année 2012, après l'arrêt du dossier de PLU. C'est seulement au cours de l'enquête publique que le public pourra consulter l'ensemble des pièces du dossier de PLU arrêté, en particulier les plans de zonage et de règlement. Les particuliers pourront alors exprimer des demandes de prise en compte de leurs situations particulières auprès du Commissaire-enquêteur en charge de l'Enquête.**



## Sapeurs Pompiers

Nous remercions les villageois et les villageoises pour l'accueil chaleureux qu'ils nous réservent toujours lors de nos passages que ce soit pour la journée du sapeur-pompier ou pour les traditionnels calendriers. Nous remercions aussi la municipalité pour son soutien tout au long de l'année.

L'année 2010 a encore une fois été riche en activités. En effet, nous sommes intervenus à 80 reprises. A ces interventions se rajoutent, la formation, les exercices, le dégagement des poteaux d'incendie au Frenz, la vérification du bon état de marche des poteaux, les piquets incendie ainsi que différentes participations à diverses manifestations.

Le corps et l'amicale des sapeurs-pompiers de Kruth vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2011.



## FNACA

2010 était une année riche en manifestations patriotiques. Notre drapeau entouré d'une délégation était présent à toutes les cérémonies de notre village, mais aussi de notre canton, sur le chemin de la mémoire des guerres mondiales. Il faut noter, qu'en dehors de nos camarades, beaucoup de personnes étaient présentes à la cérémonie

commémorative de la Fin de la Guerre d'Algérie le 19 Mars.

La venue du 1er Régiment de Tirailleurs d'Epinal était un grand honneur pour les Anciens d'AFN et pour les Kruthois.

L'excursion en bus, vers la Forêt Noire a connu un franc succès, comme chaque année avec 55 participants.

Le repas familial du 15 novembre

avec 54 personnes a été apprécié.

9 manifestations sont retenues dans le programme des activités 2011.

Le devoir de mémoire est le devoir de tous pour un meilleur avenir et pour la paix.

Meilleurs vœux à tous les Kruthois pour 2011.

## A.P.P. Kruth

2010 était encore une bonne année de fréquentation à l'Etang des Cigognes, non seulement pour les pêcheurs lors de la saison de pêche, mais aussi pour les visiteurs venus nombreux.

Pour les 2 concours «Grosses Truites», c'est le succès, ainsi que pour la vente de truites du Vendredi Saint.

La salle Saint Wendelin était comble pour le spectacle du Chœur d'Enfants «Tempo Kids». Ils reviendront en 2011.

La musique municipale est venue nous offrir un concert «pêche en musique» !

L'équipe des bénévoles de notre association tient bon, même si pour le projet de l'auvent, elle

reste dépendante de subventions d'investissement compliquées à obtenir.

Les manifestations seront reconduites en 2011 aux jours habituels.

*L'équipe des bénévoles fait tout pour être agréable à tous les visiteurs de l'Etang des Cigognes et souhaite à tous les Kruthois et Kruthoises une heureuse année 2011.*

## Comité d'Animation

Le comité d'animation de Kruth est une association heureuse. Nous avons la chance de pouvoir organiser des manifestations, des événements culturels et le public est toujours présent pour nous soutenir et participer.

Ainsi que ce soit pour le diaporama sur le Népal, au mois de janvier, la cavalcade au mois de février, la fête tricolore au mois de juillet, ou encore la fête d'automne au mois d'octobre, nous pouvons compter sur un public assidu et enthousiaste.

Et quand il s'agit de travailler pour l'intérêt commun, les bénévoles du village sont là également. Nous les sollicitons de nombreuses heures, aussi bien pour les décors d'été, les fameux personnages placés aux entrées du village, ils étaient

cette année, magnifiquement vêtus de costumes d'Alsaciens et d'Alsaciennes, que pour les décors de Noël, la confection de couronnes, de guirlandes, qui permettent à tout un chacun de décorer sa maison de la plus belle façon qui soit. Et même en hiver, la fabrication des Pères Noël, qui accueillent les arrivants aux entrées du village.

C'est grâce à toutes ces personnes, qui participent résolument à la vie du village, que le comité d'animation a sa raison d'être.

Nous avons pu ainsi inaugurer au mois de juillet, la gloriette à côté de la chapelle Saint Nicolas, pour laquelle ont été consacrés les bénéfices de deux années de fabrication de guirlandes et couronnes.

Toutes ces activités sont entreprises, et réalisées avec entrain, dans la bonne humeur, en prenant plaisir à se retrouver, à travailler ensemble à un projet commun.

C'est un vrai plaisir de côtoyer ces bénévoles tout au long de l'année, au fil des différentes actions, chacun présent selon ses disponibilités mais toujours joyeusement.

Un grand merci pour votre générosité, votre disponibilité, vous qui constituez les forces vives sur lesquelles s'appuie le Comité d'Animation.

*Pour cette année 2011, l'ensemble des membres du Comité d'Animation vous souhaite de vivre vos projets avec enthousiasme et bonheur.*

## Amicale pour le Don du Sang *Fellerling – Oderen – Kruth*

L'Amicale des Donneurs de sang vous présente ses meilleurs vœux pour 2011.

Pour la 1ère fois que Kruth a intégré l'Association, nous avons organisé une collecte de sang le 25 juin 2010, salle Saint Wendelin.

Cela s'est plutôt bien passé puisque nous avons accueilli 75 personnes, un très bon chiffre pour une 1ère, nous n'en attendions pas tant.

Nous allons continuer bien sûr en intensifiant nos efforts sur Wildenstein, là aussi il doit y avoir un potentiel de donateurs non sollicités jusqu'à maintenant.

Cette année nous organisons 6 collectes de sang. Voici les dates :

*Fellerling*, au Foyer communal, de

16h00 à 19h30, vendredi 29 avril, vendredi 24 juin, jeudi 27 octobre.

*Oderen*, à la Salle socio-éducative, de 16h00 à 19h30, vendredi 25 février, vendredi 30 décembre.

*Kruth*, à la Salle Saint Wendelin, de 16h00 à 19h30, vendredi 26 août.

A toutes les collectes, il y aura des machines pour prélever le plasma. Pour les personnes intéressées, cela se fait sur rendez vous à l'EFS de Colmar.

Le calendrier des collectes de sang pour le canton de Saint Amarin est affiché dans toutes les mairies.

Nous participons à l'opération tulipes du Docteur Philippe Henon comme nous le faisons depuis 1992 (année de la création de l'Amicale) ceci

pour la recherche en Hématologie et Transplantation de l'Hôpital du Hasenrain à Mulhouse à une date que nous ne connaissons pas encore aujourd'hui (courant mars ou début avril). Nos points de vente sont au magasin Dierstein à Oderen et au Super U du Parc à Wesserling.

Le dimanche 6 février aura lieu notre Assemblée Générale, pour la 1ère fois à Kruth, salle Saint Wendelin à 10h00. Ce matin-là, les donateurs de sang les plus méritants seront honorés. La matinée se terminera autour du verre de l'amitié dans une ambiance très conviviale.

# Arrêt sur images



Concert de la Musique Municipale de Kruth et des Loisirs Vétérats



Ski Club Kruth, talents montagnards



Rallye d'Alsace



Inauguration de la passerelle sentier Michel



Fête d'automne



Exercice d'automne Sapeurs Pompier



# Arrêt sur images



Sortie du Conseil Municipal au Huss



Enfants de Wildenstein attendant le bus



Les doyens du village, Madame Anna Grosjean et Monsieur Jean Moureaux avec Monsieur le Maire



Cérémonie du 11 novembre

*uth*

## Musique Municipale

En ce début d'année 2011, la Musique Municipale de Kruth vous adresse à vous, ainsi qu'à votre famille, santé, prospérité, joie et bonheur !

L'année 2010 a été riche et bénéfique pour la Musique Municipale.

D'une part, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans nos rangs 4 nouveaux membres : Anaïs Golly au trombone, Bastien Gonkel au cornet, François Robin à la percussion et Marie Sitterle à la flûte traversière. Nous essayons de les entourer et de les épauler au mieux afin qu'ils se sentent à l'aise dans leur nouvel élément. L'harmonie est désormais forte de 28 musiciens, dont 7 suivent des cours à l'Ecole de Musique de la Haute-Thur.

D'autre part, le programme 2010 fut étoffé, avec en moyenne une manifestation par mois.

*Les manifestations de l'année passée :*

Il y a tout d'abord eu la traditionnelle cavalcade le 14 février où la Musique Municipale a entraîné le cortège avec enthousiasme et gaieté. Heureusement, cette année, seule une pluie de confettis est venue arroser le défilé.

La fête des jonquilles à Mittlach a entamé le printemps le 18 avril. Nous avons défilé, des jonquilles à la veste, parmi les chars superbement décorés de ces belles fleurs jaunes.

Ensuite, le printemps fut bel et bien là avec notre concert du 24 avril. Ce fut pour nous l'occasion de mettre à l'honneur Aimé Arnold, notre ancien tubiste, qui a pris sa retraite musicale,

bien méritée, en début d'année. A 78 ans, il a tout de même passé 62 ans au sein de la société. Encore toutes nos félicitations à lui, ainsi qu'à sa femme Marlyse pour toutes ces longues soirées passées à l'attendre.

Le 1er mai a tout de suite pointé son nez avec ses brins de muguet. Les airs de la Musique Municipale ont résonné dans tout le village à l'occasion de notre quête annuelle. Nous remercions les villageois pour leur accueil toujours aussi chaleureux et leur soutien.



La fête de la musique a été honorée le dimanche 20 juin sur les bords de l'étang des cigognes. Il était bon de se laisser réchauffer par les rayons du soleil au bord de l'eau, un verre à la main, un petit air de musique pour agrémenter le tout. Un moment bien agréable en somme.

Au mois de juillet, le 3 plus exactement, nous avons eu l'immense plaisir de jouer à la célébration de mariage d'une musicienne, Nathalie Meyer. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son mari, tous nos vœux de bonheur !

Puis, place au feu d'artifice du 13 juillet où nous avons emmené le défilé à travers les rues du village pour la fête tricolore.

Dès le 6 novembre, nous avons traversé le col d'Oderen pour atteindre nos voisins de Ventron. Nous avons partagé le concert des Loisirs Vétérnats à l'église.

La cérémonie du souvenir du 11 novembre a suivi de près. La Musique Municipale participe toujours aux cérémonies officielles de la commune. Cette année, le 1er Régiment des Tirailleurs d'Epinal était venu renforcer les rangs avec sa mascotte Messaoud, le bélier.

Toujours au mois de novembre, la messe de la Sainte-Cécile du 21 s'est vue étoffée par les chants de la chorale ainsi que les morceaux interprétés par la Musique Municipale. Encore un moment de partage entre mélomanes.

Nous arrivons ensuite au concert de la Sainte-Cécile du 27 novembre à l'église. Ce fut un grand concert car nous avons invité Les Loisirs Vétérnats à venir jouer avec nous. La neige n'a

pas empêché nos amis de Ventron de passer le col pour venir à Kruth. Leur prestation a été superbe et le public a été conquis.

Enfin, le concert de la Saint-Nicolas de l'Ecole de Musique de la Haute-Thur du 4 décembre a terminé l'année musicale en beauté puisque la salle Saint-Wendelin était comble afin d'accueillir et d'apprécier le talent des jeunes élèves. Ces derniers ont présenté tout leur savoir acquis avec leurs professeurs de musique. Bravo à tous ces jeunes !

«Elle accompagne notre vie, souligne nos souvenirs, s'invite dans notre intimité. Art universel, la musique possède bien des vertus...»

## Association de Théâtre Alsacien de Kruth

*A guat Neijohr in alla Krither fer 2011*

2010 s'est terminée avec les derniers préparatifs pour les fêtes de fin d'année et déjà la troupe s'est mise à travailler la prochaine pièce «A Vermäga em Stall» de François Tschupp, pièce en trois actes avec tous les ingrédients pour passer une bonne soirée en notre compagnie.

Les 14 et 15 mai prochains, la commune et l'ATAK, avec le soutien du Groupement du Théâtre du Rhin, organisent le Festiv'Alsace. Les jeunes issus des écoles de théâtre du Haut-Rhin montreront lors de cette

manifestation que notre dialecte n'est pas mort.

Venez nombreux les soutenir et les encourager pour la sauvegarde de notre MUATER SPROCH.

Lors de l'assemblée générale de 2010 sept membres fondateurs de l'ATAK ont été honorés par la remise d'un diplôme et d'une médaille pour 20 ans au service du théâtre dialectal, médailles et diplômes remis par monsieur Jean Pierre Martin, Président du Groupement du Théâtre du Rhin.

A vous, Kruthoises et Kruthois, toute la troupe de théâtre souhaite, santé, bonheur pour 2011.



*Les Médaillés, manque Marie-Jeanne Bindler*

## Amis de la Haute Thur

2010 est terminé et 2011 débute avec les rigueurs de l'hiver, mais au sein de notre association, l'amitié et la bonne entente réchauffent les cœurs tout au long de l'année.

Les jeux, les pique-niques, et les sorties diverses, sans oublier les fêtes traditionnelles (fêtes des rois, vin nouveau, St Nicolas, Noël) autant de rencontres conviviales qui nous réunissent dans la bonne humeur.

Depuis le mois de mars 2010, elles sont une vingtaine à se réunir l'après-midi de chaque premier lundi du mois dans la salle L. Brunn pour faire des travaux manuels : œufs de Pâques, personnages en pots de fleurs destinés au décor extérieur, broderie suisse, boîtes habillées, boules de Noël...

Ces temps de convivialité se veulent

occasion de partage d'idées et de techniques. Animés par Lucienne, ces après-midi sont ouverts à tous.



En 2010, au mois de juin, nous sommes allés à Rimini pour un séjour de huit jours, et vu le succès remporté, nous allons reconduire cette sortie au mois de juin 2011. Avis aux amateurs !

Une sortie au musée de Kalivie a enchanté tous les participants, rien que les commentaires de Monsieur Pauli valent le déplacement.

Au mois d'octobre, notre match de belote organisé pour la quatrième fois, remporte toujours un vif succès, merci à la commune pour son soutien.

Malheureusement trois membres nous ont quittés en 2010, Suzanne Mehr, décédée le 24 avril, Maria Lutringer, décédée le 26 juin, Werner Gerstmann, décédé le 17 septembre. Ils nous manqueront.

Pour 2011, nous vous souhaitons à tous santé, bonheur, et pour certains, d'être un jour un de nos futurs membres.

Le programme des manifestations du 1er semestre est disponible sur le présentoir dans le couloir de la mairie.

## Ski Club de Kruth

Pour le Ski Club de Kruth, 2010 constitue une année de records de participation :

140 personnes ont participé à la course de ski interne de fin de saison, à la station du Frère Joseph et au repas au refuge, 120 personnes pour le repas du 1er mai et 43 petits skieurs ont participé au « week-end jeunes » d'automne.

Mais revenons-en à nos moutons... euh... à nos spatules plutôt, pour évoquer un peu notre sport de prédilection : le ski et plus particulièrement la saison hivernale 2010.

Au mois de janvier, le club a organisé une épreuve de promotion ouverte à tous ceux qui veulent découvrir la compétition à ski, sans pour autant être « compétiteur ». Cela permet aux jeunes de découvrir et de s'essayer à la discipline. Il s'agissait là d'un slalom géant. La remise des trophées a été faite à la Mairie de Kruth.

Au mois de mars, le Ski Club de Kruth organisait un slalom spécial, pour la catégorie Master, comptant pour le Trophée des Vosges. Pour sa 2ème édition, les membres du comité du club ont décidé de baptiser cette course le « Mémorial Roger Kurtzemann » en hommage à l'un de nos anciens membres, qui nous a quittés il y a trois ans.

Roger était membre du club pendant 50 ans. Il n'a jamais raté un samedi de neige et était chaque dimanche sur les courses avec les jeunes. Il se sentait bien parmi les skieurs de tous âges. Connus dans toutes les stations de ski des Vosges, chaque fois qu'il skiait, des dizaines de « Salut Roger ! » l'interpellaient sur les pistes.

Sur l'ensemble de la saison, le Ski Club de Kruth était représenté par nos compétiteurs au départ de 27

courses. Et avec les 20 podiums réalisés, il a fallu faire de la place sur les étagères pour y poser les trophées gagnés par nos champions.

Les dernières plaques de neige à peine fondues, le club organisait la traditionnelle messe en plein air du 1er mai à la grotte à proximité du refuge. L'office a été célébré par Alphonse Hoffert, accompagné par la chorale de Kruth-Oderen. Et à l'issue de la cérémonie, une surprise attendait les personnes présentes. En effet, une famille de charpentiers de Kruth a offert au Ski Club un magnifique calvaire en bois, tel que ceux qui protègent les sentiers en Autriche, fabriqué par Maurice Arnold. De plus, ce 1er mai avait une saveur spéciale pour le club, car nous fêtons là son 85e anniversaire. A cette occasion, Matthieu Klethi, le président du Comité du Massif des Vosges était présent et a offert une plaque en souvenir de cet anniversaire.

Durant l'été, des travaux ont été réalisés au refuge, avec notamment la recherche d'une canalisation enfouie et la pose d'un nouveau tuyau sur 300 mètres. Deux journées « bois » ont aussi eu lieu.

L'automne arrivé, la 25e Grimpette du Frenz s'est déroulée par une journée froide et pluvieuse. Cette course est la seule épreuve de montagne contre la montre. Longue de 6670 mètres, elle a un dénivelé positif de 485 mètres sur sentier et route forestière entre le barrage de Kruth-Wildenstein et le refuge du club au Frenz. Un parcours pour les minimes et une épreuve canicross ont aussi lieu en même temps.

Pendant les vacances de la Toussaint, la station de ski des 2 Alpes a été envahie par le Ski Club Kruth. En effet, pendant que 11 petits

compétiteurs réhabilitaient leurs guibolles à la pratique du ski, cinq moniteurs passaient leur diplôme fédéral 1er degré. Avec tout ça, s'ils ne parlent pas bientôt alsacien dans la station iséroise ! Le Ski Club compte maintenant 17 moniteurs diplômés dans ses rangs.

La neige a fait son apparition tôt et en quantité cet automne. Mais cela n'a pas arrêté les courageux membres du club qui ont bravé le froid et les flocons pour monter le tipi, désormais emblématique et indispensable des Talents de Montagnards. Les gens sont venus en nombre dans un paysage féérique et le vin chaud, potion magique des skieurs, indiqué après une petite marche dans la neige, a coulé à flot.

Et c'est à peine remis de cette manifestation, la météo étant de notre côté, que les skieurs du club ont pu chausser leurs skis pour la première sortie de la saison, le samedi 4 décembre ! Le plaisir de retrouver les sensations de glisse était d'autant plus intense que la sortie était prématurée et inattendue par rapport aux autres années.

Pour finir, une petite information qui en dit long sur la notoriété du Ski Club de Kruth. Pour l'année 2010, le site internet du club enregistre 24 100 visiteurs uniques et une moyenne de 72 visiteurs par jour. Ce site est devenu un outil indispensable à la vie du club. Il a fêté ses 7 ans d'existence le 3 décembre 2010.

*Retrouvez le SCK sur  
[www.ski-club-kruth.com](http://www.ski-club-kruth.com)*



## Chorale Sainte-Cécile

*Au seuil de l'année 2011, nous souhaitons à tous bonheur, santé et paix !*

*Que chacun puisse réaliser ses désirs les plus chers.*

Un grand merci à tous nos concitoyens qui nous ont accueillis avec générosité lors de notre quête annuelle.

Nos remerciements vont aussi à la municipalité de Kruth pour son soutien tout au long de l'année, pour notre salle de répétition, pour la corde de bois offerte lors de notre loto ainsi que pour la subvention annuelle.

L'activité 2010 de notre chorale seule ou commune à celle d'Oderen, (parfois aussi avec la communauté de paroisses) a été foisonnante. Les moments forts à relever furent les suivants :

- l'entrée en carême pour la communauté en février 2010 à Oderen
- la célébration des Rameaux le 28 mars pour la communauté à Kruth
- la Vigile pascale le 3 avril à Oderen
- la messe du 1er mai et l'inauguration du calvaire au refuge du Ski-Club Kruth

- la première communion des enfants le jeudi de l'Ascension à Kruth

- la messe à la chapelle Saint-Nicolas fin août

- la fête patronale de Saint-Wendelin à Kruth le 19 octobre

- la commémoration de l'armistice du 11 novembre

- la fête de Sainte-Cécile rehaussée conjointement avec la Musique Municipale de Kruth

- la fête patronale de Saint-Nicolas le 5 décembre à Oderen.

Un événement douloureux a marqué notre été : Jean Weiss, organiste et directeur d'Oderen pendant plus de 65 ans nous a quittés en août. Encore un pilier de la vie associative et un bénévole comme il n'en existe plus guère qui disparaît. Puisse son exemple nous guider !

A l'inverse, un événement exceptionnel a été fêté fin octobre et a réjoui tous les choristes : il s'agit des

noces de diamant de nos deux fidèles choristes, Maurice et Germaine Haller.

Pour finir, nous lançons, comme d'habitude, un appel à toute personne motivée et intéressée par le chant choral à venir rejoindre nos rangs car la moyenne d'âge s'élève de façon alarmante et dans un ou deux ans il est fort possible que les obsèques en semaine ou les simples messes dominicales ne puissent plus être rehaussées par une chorale digne de ce nom.

Les répétitions ont lieu tous les mercredis soirs de 20h à 22h hormis juillet et août.

Pour tout renseignement, s'adresser à Martine Gonkel 5a, rue du Buhl Kruth

Tél. : 0389822507

Mail : [martine.gonkel@wanadoo.fr](mailto:martine.gonkel@wanadoo.fr)



*Durant le second semestre, le Conseil Municipal s'est réuni quatre fois.*

## Séance du 2 juillet 2010

### *GERPLAN 2010 : murets du Strass*

Les élus approuvent et valident le dossier concernant le projet de restauration de murets en pierres sèches prévu au Strass. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Patrimoine et Emploi ainsi que par les ouvriers communaux en régie directe.

### *Voiries communales : classement*

Un tronçon de la rue du Sauwas qui dessert les propriétés Antzenberger et Weigel doit être refait. La Direction des Routes et des Transports a demandé que ce tronçon soit classé en voirie communale. Après en avoir délibéré, les élus classent ce tronçon en voirie communale et l'intègrent dans la voie ayant comme dénomination «rue du Sauwas».

### *Diagnostic énergétique pour des bâtiments communaux*

Le Syndicat Mixte du Pays Thur Doller a initié une opération groupée d'audits énergétiques simplifiés pour les communes volontaires qui s'inscrit dans la démarche du «Plan Climat».

Cette opération vise à :

- faire un état des lieux énergétique du patrimoine communal
- identifier les «points noirs» énergétiques et proposer des solutions à mettre en œuvre

· définir les priorités d'intervention pour la commune et les travaux à mener

· estimer les coûts afférents à ces travaux

· mettre en place un outil de suivi des consommations

L'audit énergétique sera mené par un cabinet d'étude thermique spécialisé, sur la base d'une analyse des consommations énergétiques et d'une visite de chaque bâtiment, avec identification des défauts particuliers par thermographie infrarouge.

Le coût approximatif évalué par l'ADEME est d'environ 500 € HT par bâtiment dont 30% à la charge de la commune soit 150 € HT par bâtiment.

Le Conseil Municipal demande la réalisation d'un audit énergétique simplifié de 5 bâtiments de la commune : la mairie, le presbytère, la poste, l'école élémentaire et l'école maternelle.

### *Autorisation pour dépôt de plainte et constitution de partie civile*

Afin de répondre à la demande de la brigade de gendarmerie de Felling, les élus décident que M. Claude Walgenwitz, Maire, M. Jean-Paul Haller, Adjoint, M. Florent Arnold, Adjoint et Mme Patricia Sutter, Adjointe, soient habilités à déposer plainte et à se constituer partie civile au nom de la commune.

## Séance du 3 septembre 2010

### *Chasse*

La société de chasse du Schafert a souhaité l'implantation de deux miradors :

- l'un dans la parcelle 10, en remplacement d'un mirador existant mais défectueux,
- l'autre dans la parcelle 19.

Après avoir pris connaissance des avis favorables de l'ONF et de la commission communale consultative de la chasse, les élus acceptent la mise en place de ces deux miradors.

### *Affaires scolaires*

Rentrée 2010/2011.

Nous avons 105 élèves répartis en 3 classes pour 62 élèves à l'école élémentaire et 2 classes pour 43 élèves à l'école maternelle. 13 élèves viennent de Wildenstein : 5 en maternelle et 8 en élémentaire.

*Les comptes-rendus des réunions sont affichés dans le couloir de la mairie et peuvent être consultés huit jours après la séance.*

## Séance du 3 septembre 2010 (suite)

### *Commission Communale Consultative de la Chasse*

Monsieur le Maire rend compte des principaux points qui ont été débattus à la 4C à laquelle ont participé, entre autres, M. Richard Locatelli, Président du GIC 14 et M. Régis Rein, responsable départemental de l'ONCFS.

### *Chèques-Déjeuner pour le personnel*

Le Conseil Municipal a décidé d'instaurer les chèques-déjeuner pour les personnes employées par la commune à compter du 1er janvier 2011.

### *Projet de jumelage*

Patricia Sutter, maire-adjoint, retrace l'historique des premiers contacts entre la ville de Bréhal dans la Manche et notre village. A l'aide d'un diaporama, elle présente les caractéristiques et les atouts de cette belle commune

normande. Mme Sutter informe aussi les élus que le bureau du Comité d'Animation s'est dit favorable pour piloter un jumelage entre ces deux collectivités locales.

Le conseil municipal décide d'engager la démarche pour aboutir à un jumelage entre Bréhal et Kruth et de confier au Comité d'Animation le soin de faire «vivre» ce jumelage.

### *Baisse des ondes pour les antennes-relais*

Mireille Bluntzer, conseillère en charge du dossier, informe les élus que, dans le cadre de l'expérimentation pour la réduction des ondes provenant des antennes-relais, des mesures seront effectuées dans le village et chez des habitants volontaires, entre le 18 et le 22 octobre 2010.

La commune fera l'interface entre les villageois et les techniciens.

## Séance du 22 octobre 2010

### *Demandes d'achat de terrain*

Lors de la séance du 3 septembre 2010, les élus avaient décidé que la commission «Environnement et travaux» se déplacerait pour examiner la demande de Mme et M. Pierre Million qui souhaitaient acquérir le terrain communal jouxtant leur propriété située 42 rue de la Croix à Kruth.

Après délibération les élus décident de continuer à louer à Mme et M. Pierre Million cette parcelle puisque le POS est en cours de modification en PLU et que le devenir des parcelles avoisinantes n'est pas encore connu.

M. et Mme Roland Lang, Hôtel-Restaurant «Les 4 saisons» Le Frenz – 68820 Kruth souhaitent acquérir la parcelle communale, en bordure de route, située entre leurs deux parcelles privées formant l'actuel parking de l'hôtel.

Les élus décident de donner leur accord de principe pour cette vente à condition que l'enquête publique nécessaire soit positive.

### *Demande de coupe d'arbres sur terrain communal*

La demande de M. Gérard Debarle a été examinée sur place par la commission «Environnement et travaux» et par les services de l'ONF.

Après avoir entendu les conclusions, les élus décident de ne pas autoriser de coupe d'arbre sur le rocher ou au niveau de la paroi rocheuse par mesure de précaution mais de permettre le dégagement du côté sud par le demandeur.

### *Fixation des tarifs et loyers 2011*

Jean-Paul Haller, maire-adjoint, présente le tableau qui récapitule les tarifs et loyers actuels et les propositions pour 2011 que les élus acceptent.

### *Commande groupée de sapins de Noël*

Cette année encore, les élus acceptent la proposition de l'ONF d'une commande groupée de sapins de Noël. Un bon de commande sera diffusé à tous les villageois.

## Séance du 22 octobre 2010 (suite)

### *Déneigement hivernal 2010-2011*

Depuis 2 ans, ce sont les établissements Nachbaur et Fils de Kruth qui déneigent et gravillonnent les routes du Frenz. Ils interviennent aussi, si nécessaire, pour les rues du village.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, pour l'hiver 2010-2011, de retenir une nouvelle fois les établissements Nachbaur et Fils.

### *Etude de travaux et approbation de devis*

Florent Arnold, maire-adjoint, présente un récapitulatif des travaux en cours ou réalisés.

Il propose également, pour étude, quelques projets d'aménagement d'espaces verts à réaliser, si possible, en fin d'année. Ces aménagements paysagers sont approuvés par les élus.

### *Cérémonie du 11 novembre*

La cérémonie du 11 novembre sera à nouveau marquée par la présence du capitaine Sarpaux du 1er RT d'Épinal avec une compagnie d'environ 100 militaires.

### *Fêtes de fin d'année*

Après discussion, les élus décident de renouveler les différentes fêtes de fin d'année :

- Noël des écoliers
- Noël des aînés
- Réception du Nouvel An

### *Communauté de Communes, rapports 2009*

Monsieur le Maire et les différents délégués auprès de la Communauté de Communes, présentent les rapports concernant l'eau et l'assainissement, l'élimination des déchets et les activités générales.

## Séance du 10 décembre 2010

### *Demandes de coupes d'arbres*

Après avoir été sur place, les élus acceptent les trois demandes émanant de :

M. Olivier Maeder, 7a, rue du Sauwas

M. Jean-Marie Feder 1c, rue du Sauwas

M. et Mme Dockwiller 30, rue des Fougères, Le Frenz.

### *Instauration d'une servitude de cour commune*

Mme et M. Daugeron de Cernay, vont acquérir la parcelle 114 section 14 située rue du Bourbach à Kruth. Pour y construire leur résidence principale à 1 m de la ligne de propriété, ils souhaitent obtenir une servitude de cour commune avec le terrain mitoyen qui est communal.

Les élus donnent leur accord pour cette demande.

### *Bûcher de la Saint-Jean*

La classe 1993-2013, sollicite l'autorisation de construire le bûcher de la Saint-Jean 2011 au Sturtz et la mise à disposition du bois nécessaire. Les élus donnent leur accord. Néanmoins les conscrits devront se conformer à la charte de qualité édictée par la commune depuis plusieurs années. Ce document contractuel, sur demande de la gendarmerie, sera réactualisé, précisé et aussi adapté par rapport aux autres communes de la vallée.





## La cérémonie des vœux



La cérémonie des vœux de la commune de Kruth a eu lieu le dimanche 9 janvier 2011.

Elle s'est déroulée devant une assistance nombreuse constituée des forces vives du village, la paroisse, la gendarmerie, le personnel communal, forestier, scolaire, le monde économique, les bénévoles de la commune, l'équipe des éducatrices du périscolaire, le capitaine Sarpaux et de Madame la perceptrice.

Jean-Paul Haller, maire-adjoint, a présenté les vœux des élus et de l'ensemble de la communauté à leur maire.

Puis la projection d'un diaporama a rappelé tout ce qui a marqué la vie du village durant l'année passée : commémorations, travaux, événements festifs.

Monsieur le maire a évoqué les dossiers qui seront mis en chantier en 2011 :

- l'urbanisme avec le PLU (plan local d'urbanisme) qui devra être revu et adapté

- le projet d'aménagement des ateliers communaux près de la gare

- le jumelage avec Brehal.

La cérémonie des vœux est aussi l'occasion pour la commune d'honorer et de récompenser certains de ses citoyens méritants :

Marcel Bato - ancien garde-champêtre

Didier Dreyer - conseiller municipal

Madeleine Heinrich - factrice retraitée

Simone Cordonnier - pâtissière qui offre les gâteaux à l'occasion des différentes élections

Ets Gilbert Burgunder - détenteur du label des «Pros de la performance énergétique»

Florian Sifferlen - Meilleur Pointeur de la race des Vaches Vosgiennes

La cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié.

## La médiation familiale

L'association l'OREE, Organisme de Recherche sur l'Enfant et son Environnement, propose un service de médiation familiale, animé par des médiateurs familiaux diplômés qui proposent un accompagnement personnalisé dans un cadre confidentiel.

*A qui s'adresse la médiation familiale?*

Aux personnes en situation de rupture ou de séparation :

parents seuls ou en couple avec adolescent ou jeune adulte, grands-parents, famille recomposée, fratrie, famille adoptive ou famille homoparentale.

La médiation familiale permet de se donner le temps pour penser, mieux comprendre le conflit, clarifier les désaccords et négocier avec l'autre.

Elle préserve les droits de chacun, en particulier ceux des enfants.

Elle permet d'organiser des modalités grâce à l'élaboration à l'amiable d'accords personnalisés en prenant en compte l'intérêt de chacun.

L'entretien d'information est gratuit. Le tarif des séances est établi selon un barème proportionnel aux ressources.

Une permanence est assurée à Thann le mercredi après midi à la Maison des Associations, rue de la Halle. Numéro de téléphone pour tout renseignement 06.29.71.46.54.

Kruth

## Parc des Ballons des Vosges

### *Préservation des patrimoines et développement économique*



Il y a 20 ans, par la volonté de trois régions, l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté, notre territoire a été classé Parc naturel régional.

Territoires d'exception, les Parcs naturels régionaux n'en sont pas moins vivants et habités. C'est ce qui les différencie, entre autres, des Parcs nationaux. Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges compte 256 000 habitants mais il est également bordé de vastes agglomérations. Ce sont près de 4,5 millions de personnes qui sont à moins de deux heures de voiture de ce « poumon vert de l'Est de la France ». Ici, cohabitent donc les espèces rares, les paysages remarquables, les sites touristiques, les villes, les villages et leurs activités inhérentes.

#### *Protection des patrimoines et développement local*

La marque « Parc naturel régional » est attribuée pour une période limitée. Tous les douze ans, elle est renouvelée après l'étude attentive du bilan et d'une nouvelle Charte à laquelle les collectivités décident d'adhérer librement (régions, départements, communes et désormais communautés de communes et d'agglomération).

Son ambition est de concilier la protection des patrimoines et le développement économique local. Pour cela, le Parc ne dispose d'aucun moyen réglementaire. Son seul principe d'action est la concertation avec tous les acteurs du territoire. Ses méthodes privilégiées : l'innovation, l'expérimentation mais aussi l'information et la sensibilisation des élus mais aussi des habitants et des visiteurs.

#### *Pas de Parc sans les vallées*

La troisième Charte qui couvrira la période 2011 / 2023 est désormais écrite. Elle a été début 2010 présentée aux habitants dans le cadre d'une vaste enquête publique qui a permis de procéder aux dernières modifications. Ce projet compte trois grands secteurs identifiés : les Hautes-Vosges, les vallées et le plateau des 1000 Étangs. Le sud de la montagne vosgienne est le patrimoine commun des Alsaciens, des Lorrains et des Franc-Comtois. C'est pourquoi mener un projet commun sur les Hautes-Vosges ne peut se concevoir sans les vallées tant les interactions sont fortes : qu'il s'agisse de la fréquentation des espaces naturels sensibles, des déplacements, de la complémentarité des activités et des retombées économiques.

#### *Les trois piliers de la Charte*

Quelles sont les orientations de ce projet de développement ? L'équilibre entre l'Homme et la Nature est au cœur des missions du Parc. Il impose d'économiser et de maîtriser l'espace, de veiller à la qualité des paysages ou encore de maintenir une activité agricole forte. Le Parc a aussi l'ambition de valoriser les ressources locales en les transformant sur place

pour ainsi tendre vers une plus grande autonomie (énergétique, fourragère, alimentaire). L'urbanisme rural et durable tient également une place prépondérante. Il est au cœur de la vitalité retrouvée ou maintenue des villages et des vallées. Ce projet ne peut être mis en œuvre sans l'adhésion des collectivités et de leurs habitants. Car une Charte de Parc est avant tout un projet collectif et solidaire qui impose pour réussir l'engagement de chacun des signataires.

#### *Une équipe au service des collectivités adhérentes et de leurs projets*

Si le parc est connu pour sa préservation des patrimoines naturels et culturels, ses autres missions sont tout aussi fondamentales. Elles consistent à soutenir l'agriculture de montagne, à œuvrer au développement des circuits courts, à valoriser les savoir-faire et des produits locaux, à favoriser les projets d'urbanisme de qualité, à améliorer l'accueil de la grande crête, à accompagner les projets scolaires ou encore à informer et sensibiliser les habitants et les visiteurs.

Pour mener à bien ce programme, le Parc met à la disposition de ses adhérents et partenaires une équipe pluridisciplinaire qui est répartie sur l'ensemble du territoire du Parc : à la Maison du Parc à Munster (68), à l'Espace Nature Culture de Haut-du-Them / Château-Lambert (70), à l'antenne de Gérardmer (88), au Bureau des Espaces Naturels de Wildenstein (68) et à l'antenne de Giromagny (90).

## Déplacements *Transports en commun*

L'arrivée du Tram-Train le 12 décembre a entraîné un certain nombre de changements pour les utilisateurs des transports en commun.

### *Horaires et durées*

L'analyse suivante se rapporte aux usagers de Kruth et les durées de trajet évoquées correspondent à l'arrivée en gare de Mulhouse pour le TER et à l'arrivée Porte-Jeune pour le Tram-Train (ajouter 5 minutes si vous souhaitez vous rendre en gare de Mulhouse avec le Tram-Train).

En semaine, nous avons 15 aller-retour directs jusqu'en gare de Mulhouse avec une durée moyenne du trajet d'environ 55 minutes et une amplitude de 5h06 à 19h47.

Nous en avons maintenant 20 dont la moitié avec correspondance Tram-Train à Thann, une durée moyenne du trajet d'environ 68 minutes et une amplitude de 4h37 à 21h23.

Le week-end le nombre d'aller-retour (quasiment tous avec correspondance maintenant) a pratiquement doublé pour passer de 10 à 17 le samedi (amplitude de 5h02 à 21h23) et de 8 à 14 le dimanche (amplitude de 7h14 à 20h51).

Le TER le plus rapide mettait 49 minutes pour relier la gare de Mulhouse en desservant toutes les gares contre 56 minutes dorénavant (en desservant deux nouvelles gares : Ranspach et Vieux-Thann ZI).

Un cadencement a pu être mis en place le week-end avec un départ de Kruth toutes les heures de 9h51 à 18h51 le samedi et de 7h16 à 18h16 le dimanche et le retour à la Porte-Jeune de 8h52 à 18h52 le samedi et de 8h00 à 18h00 le dimanche.

*A noter que, pour les horaires cadencés, le changement a lieu à Thann Saint-Jacques le samedi et à Thann Gare le dimanche, qu'il n'y a malheureusement pas de cadencement en semaine (aucune arrivée entre 8h51 et 11h51 ni entre 14h56 et 16h32 et aucun départ entre 8h57 et 10h57) et que dans les autres cas, les changements ont parfois lieu à Thann Saint-Jacques et parfois à Thann Gare (il est donc prudent de consulter les horaires).*



### *Tarifs*

Vous avez le choix entre la tarification SNCF (de gare à gare, valable uniquement pour le TER) ou la tarification par zones qui inclut les correspondances Tram / Bus (elle s'appelle «Attitudes» et elle est valable pour tous les modes de transport) dans les zones et les durées autorisées (le titre de transport est valable pendant 1h30).

Les zones sont les suivantes :

- Zone A1 : Mulhouse et la proche banlieue
- Zone A2 : Mulhouse Alsace Agglomération
- Zone B : jusqu'à Cernay
- Zone C : jusqu'à Willer / Thur
- Zone D : jusqu'à Kruth

### *Quelques comparaisons de prix*

	SNCF	Par zones
Kruth - Oderen	1.20	1.50
Kruth - Moosch	2.20	1.50
Kruth - Mulhouse	7.00	*5.60

*\*correspondances incluses dans le prix*

A noter également qu'un billet SNCF Strasbourg - Kruth permet de prendre le Tram-Train en gare de Mulhouse pour rejoindre Thann et la correspondance TER en direction de Kruth mais que les horaires des correspondances Tram-Train ne sont pas disponibles sur internet.

La politique tarifaire de la SNCF est par ailleurs très peu souple car elle oblige le voyageur à posséder son ticket en montant dans le train (il faut donc connaître la meilleure offre à l'avance) sous peine d'amende, et cela même si le distributeur est en panne. La meilleure solution est de se renseigner au 0800.77.98.67 (appel gratuit depuis un poste fixe).

## La bague au doigt

19. 06. 2010 Sarah CLOOSTERMANS, de Kruth et Pascal NACHBAUR, de Kruth  
26. 06. 2010 Julia MARINHO, de Kruth et Christophe SCHNEIDERLIN, de Kruth  
07. 07. 2010 Sibylle SCHAAF, de Vieux-Thann et Christian COMOLLI, de Vieux-Thann  
10. 07. 2010 Sophie DIEMUNSCH, de Kruth et Patrick MOLETTA, de Fellering

*Nos vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes couples*



## Ils nous ont quittés

07. 01. 2010 Mme Marie-France NIGL, âgée de 55 ans  
26. 01. 2010 M. Camille MESSMER, âgé de 84 ans  
28. 01. 2010 Mme Alice BINDER, vve SIFFERLEN, âgée de 85 ans  
01. 09. 2010 M. Marcel BINDER, âgé de 82 ans  
17. 09. 2010 M. Werner GERSTMANN, âgé de 83 ans  
27. 09. 2010 M. Léon GOLLY, âgé de 87 ans  
06. 11. 2010 Mme Marie-Madeleine NILLY, vve GRUNENWALD, âgée de 83 ans  
08. 11. 2010 M. Lidwine JOLY, âgé de 38 ans  
27. 11. 2010 Mme Georgette ARNOLD, vve HANS âgée de 89 ans

*Sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil*



## Bonjour les bébés

02. 02. 2010 Selyan Fils de M. Steve KOOS et de Mme Gaëlle KOOS née DOGLIO  
08. 04. 2010 Clara Fille de M. Eric DIETSCH et de Mme Régine KAMMERER  
12. 05. 2010 Jade Fille de M. Marc WELKER et de Mme Marie EHRET  
14. 05. 2010 Gwendoline Fille de M. Christophe WEISS et de Mme Cynthia WEISS née DIDIENNE  
08. 08. 2010 Lucien Fils de M. Pascal NACHBAUR  
et de Mme Sarah NACHBAUR née CLOOSTERMANS  
19. 08. 2010 Anna Fille de M. Thierry ARNOLD et de Mme Isabelle HABEREY  
22. 09. 2010 Calvin Fille de Mlle Johanna DIEMUNSCH

*Félicitations aux heureux parents, santé et bonheur aux bébés*



## Bois d'affouage et carte de bois

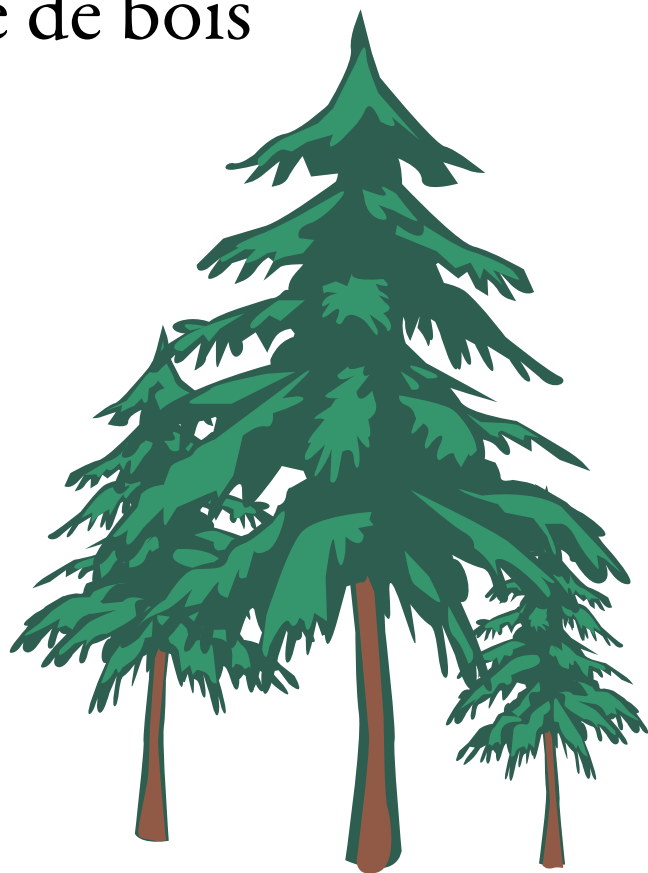
Les personnes désirant une corde de bois d'affouage, ou une carte de bois 2011, sont priées de retourner ce talon-réponse à la Mairie.

Les commandes seront reçues du 1er février au 25 février 2011.

Le prix de la corde de bois a été fixé à 170 € et celui de la carte de bois à 15 € (payable à la commande).

Rappel :

Les bulletins d'enlèvement de bois (affouage) doivent impérativement être retournés à l'Agent ONF concerné, dès que le bois a été enlevé, en mentionnant le nom du transporteur.



### Bon à détacher

✂.....

NOM \_\_\_\_\_

PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

DESIRE ACQUERIR POUR L'ANNEE 2011 (cocher les choix)

- une corde de bois d'affouage
  - de préférence durant le premier semestre
  - de préférence durant le second semestre

- une carte de ramassage de bois mort
  - Ci-joint, mon paiement de 15 €
    - par chèque
    - en espèces

Date \_\_\_\_\_

Signature :

A handwritten signature in blue ink that reads "K. Ruth". The signature is written in a cursive style with a large initial "K".

# A vos plumes

Toujours à votre écoute,  
vous pouvez formuler ci-dessous vos observations, critiques, suggestions ou conseils,  
et les adresser à la mairie de Kruth, 55 grand' rue, 68820 KRUTH,  
ou par e-mail à : [mairie.kruth@wanadoo.fr](mailto:mairie.kruth@wanadoo.fr)



A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.

## en Février

Vendredi 4 Grand prix Master - Markstein  
Mémorial Roger Kurtzemann  
*Ski Club*

Dimanche 20 Concours de Belote  
*F.C.K.*

## en Mars

Dimanche 6 Cavalcade  
*Comité d'Animation*

Samedi 12 Bal de Carnaval  
*Amicale des Sapeurs Pompiers*

Samedi 19 Cérémonie de Commémoration  
de la fin de la guerre d'Algérie  
*FNACA*

Dimanche 20 Elections cantonales - 1er tour  
*Commune*

Samedi 26 et dimanche 2 Expo photos  
*Stéphane Bobenrieth*

Samedi 26 Quête pour la lutte contre le cancer  
*Comité d'Animation*

Dimanche 27 Elections cantonales - 2nd tour  
*Commune*

## en Avril

Samedi 2 Opération «Haut Rhin Propre»  
*Commune*

Samedi 2 et dimanche 3 Théâtre alsacien «A Vermäga em Stall»  
*ATAK*

Dimanche 3 Ouverture de l'étang des cigognes  
*A.P.P.*

Vendredi 8 et samedi 9 Théâtre alsacien «A Vermäga em Stall»  
*ATAK*

Vendredi 15 et samedi 16 Théâtre alsacien «A Vermäga em Stall»  
*ATAK*

Vendredi 22 Vente de truites vivantes  
*A.P.P.*

Vendredi 22 Ouverture de la pêche  
au lac de Kruth Wildenstein  
*A.P.P.*

## en Mai

Dimanche 1er Aubade et quête annuelle  
*Musique municipale*

Dimanche 1er Messe à la grotte de Marie  
*Ski Club*

Samedi 7 Commémoration de la Victoire 1945  
*Commune*

Samedi 7 Loto  
*Chorale Sainte Cécile*

Dimanche 8 Concours de grosses truites  
*A.P.P.*

Samedi 14 et dimanche 15 Théâtre Festi'jeune  
*ATAK*

Samedi 21 Concert de musique  
*Musique Municipale*

## en Juin

Samedi 11 10 km autour du lac  
*Entente Haute Alsace de Thann*

Vendredi 17 Fête de la musique  
*Musique Municipale*

Dimanche 19 Triathlon au lac de Kruth  
*A.S.P.T.T. Mulhouse*

Samedi 25 Crémation  
du Bûcher de la Saint Jean  
*Conscrits*

## en Juillet

Mercredi 13 Fête tricolore  
*Comité d'Animation*

## en Août

Dimanche 7 Fête du bûcheron - Frenz  
*Ski Club*

*Kruth*



*Le semestriel des Kruthois*